

LETTRE D'INFORMATION AUX RIVERAINS



LES MOTS DU PRÉSIDENT

Notre agglomération connaît actuellement des changements et des transformations afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et le confort des usagers. Des chantiers sont en cours pour embellir et préserver nos lieux de vie avec des projets de réfection des voies, de mise en valeur de notre patrimoine, et des évolutions qui donnent une juste place à une mobilité plus douce et verte. D'autres chantiers indispensables concernent la rénovation des réseaux d'eau potable, électriques, ou de gaz.

Ces travaux engendrent parfois des répercussions sur votre quotidien et nous vous prions de nous excuser pour cette gêne occasionnée. Néanmoins, nous sommes certains que l'objectif et les résultats recherchés en valent la peine et bénéficieront à tous, en premier lieu aux proches riverains concernés.

Aussi dans le cadre des travaux présentés dans cette lettre, la collectivité et moi-même vous remercions de votre compréhension pour les éventuels désagréments ponctuels qu'ils pourraient engendrer.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments cordiaux.

M. François Bayrou
Maire de Pau
Président de la Communauté
d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Travaux Rue Castetnau

Du mercredi 19 janvier au vendredi 25 février, le chantier du Réseau de Chaleur Urbain concernera la rue Castetnau depuis la rue Emile Garet jusqu'à l'intersection avec la rue Saint François d'Assise.

Les travaux se poursuivront ensuite depuis l'angle de la rue Saint François d'Assise jusqu'à l'intersection avec la rue Despourrins, du 28 février au 18 mars.

La période du chantier et ses perturbations sur la circulation et le stationnement sont précisées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des contraintes liées aux travaux.

Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits **rue Castetnau**, excepté les week-ends, dans sa partie comprise **entre les rues Emile Garet et St François d'Assise** suivant la signalisation mise en place sur les lieux sauf pour les entreprises chargées des travaux et l'accès aux riverains et aux commerces.

La circulation des véhicules sera autorisée uniquement le week-end, dans le sens Est-Ouest, depuis la rue Emile Garet en direction de la rue Saint François d'Assise.

Les informations seront actualisées in situ et sur le site

<https://rezomee.fr/agglo-pau/>

Merci de votre compréhension.

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées



Concernant la collecte des déchets : les bacs enterrés situés devant la résidence *Tourmaline* seront momentanément condamnés.

Aussi nous vous remercions de déposer vos déchets dans les bacs positionnés rue Lespy et à l'intersection des rues Jean Réveil et Castetnaou.



Afin de faciliter la réalisation des travaux et d'en minimiser les impacts dans votre quotidien, vous disposerez d'interlocuteurs à chaque instant :

- **Préalablement aux travaux**, Virginie Gonzalez, facilitatrice du chantier, est à votre disposition pour tout point particulier que vous souhaiteriez partager en anticipation du chantier : v.gonzalez@agglo-pau.fr ;
- **Dès que les travaux ont débuté, et pendant toute leur durée**, toute sollicitation doit être adressée par courrier électronique à l'équipe de médiation à l'adresse : mediateur@ecocene.fr .

